

Débouchés

Concours Education nationale

Métier : Professeur du second degré ou spécialisé dans l'inclusion - enseignement du 2^d degré

Domaine d'activité : Enseignement public, enseignement privé sous contrat

Autres débouchés

Métier : Professions de l'éducation, de la formation et, dans une moindre mesure, celles de l'animation culturelle et du travail social

Poursuite d'études

Doctorat

Contacts

Bureau des masters MEEF 2nd degré et Encadrement éducatif

<https://assistance-etudiant.unistra.fr>

Responsables de la mention

Parcours relevant du domaine ALL-SHS :

Anemone Geiger-Jaillet | anemone.geiger-jaillet@unistra.fr

Parcours relevant du domaine Sciences Eco-Gestion :

Philippe Nuss | philippe.nuss@unistra.fr

Mention

Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la Formation (MEEF) Enseigner dans le 2nd degré



Parcours

Enseigner l'allemand (CAPES)*

Enseigner l'allemand et le français au 2nd degré *
(Integrierter Masterstudeingang Lehramt Sekundarstufe I)

Enseigner l'anglais (CAPES)*

Enseigner les arts plastiques et le design (CAPES - CAPET - CAPLP)*

Enseigner la documentation (CAPES)

Enseigner l'économie-gestion (CAPET-CAPLP)**

Enseigner l'éducation physique et sportive (CAPEPS)*

Enseigner l'espagnol (CAPES)*

Enseigner l'histoire-géographie (CAPES)*

Enseigner les lettres (CAPES)*

Enseigner les mathématiques (CAPES)**

Enseigner la physique-chimie (CAPES)**

Enseigner les sciences de la vie et de la terre (CAPES)**

Enseigner les sciences économiques et sociales (CAPES)**

Pédagogie musicale et enseignement (CAPES)*

Ouverture en fonction des effectifs suffisants

* Parcours relevant du domaine ALL-SHS

** Parcours relevant du domaine Sciences Eco-Gestion

Objectifs

Les deux années du master permettent de réactualiser et renforcer les connaissances disciplinaires, d'acquérir les connaissances et les pratiques liées aux compétences professionnelles.

L'objectif premier de cette mention est de former des étudiants au métier d'enseignant (mono, bi disciplinaire ou spécialisé) du second degré et de leur proposer une initiation aux méthodes de la recherche universitaire pour amorcer une réflexion critique sur les objets d'enseignement et sur les pratiques professionnelles. Il s'agit aussi de développer des compétences transférables dans d'autres domaines d'activités et de permettre aux étudiants, le cas échéant, de s'orienter vers d'autres métiers de l'éducation et de la formation. Les enseignements sont fondés sur l'articulation entre apports théoriques de savoirs fondamentaux, préparation aux concours ou aux certifications, mises en situation professionnelle et analyse de pratiques professionnelles.

Dans l'optique de la préparation aux concours ou à la certification CAPPEI, la formation doit apprendre aux étudiants à utiliser leurs connaissances dans une perspective critique, à analyser des informations et des documents, à développer un esprit de synthèse et à exposer et discuter une démarche adoptée ou des choix pédagogiques et éducatifs, en insistant sur la rigueur de l'argumentation et du raisonnement.

Outre une réussite aux concours ou à la certification, ces compétences réflexives et analytiques peuvent permettre aux étudiants de prétendre à une orientation vers un cursus de recherche dans le domaine de l'éducation, de l'encadrement et de la formation.

Dans l'optique de la préparation au métier d'enseignant, la formation doit permettre aux étudiants de développer les compétences fixées par l'arrêté du 1er juillet 2013 proposant la « liste des compétences que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier » complétées par celles du référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé (circulaire n° 2017-026 du 14-2-2017) pour le parcours ADE – second degré. Les deux années du Master visent à l'acquisition de l'ensemble des compétences de ce référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (tous parcours) et de celui spécifique aux enseignants spécialisés (parcours ADE uniquement).

Dans l'esprit des formations « LMD », le diplôme Master valide un niveau de réflexion et d'analyse permettant à son titulaire d'appréhender avec justesse les démarches et les enjeux scientifiques sous-tendant les applications des disciplines étudiées dans les milieux professionnels. Il sera donc proposé aux étudiants de découvrir de l'intérieur, par le biais de séminaires « d'initiation à la recherche », le fonctionnement de la recherche universitaire et les méthodologies développées. Ce projet ne saurait être réduit à une simple exigence permettant aux éventuels candidats échouant aux concours de se réorienter, mais doit être vu comme une compétence nécessaire aux futurs enseignants ou encadrants. En effet, ces formations leur permettront d'enrichir la qualité de leurs actions par une véritable connaissance de la recherche et des postures qu'elle implique.

Enfin, les compétences induites par la formation, telles que la communication, l'animation de groupes, le travail en équipe, les capacités d'analyse et de synthèse, ou les aptitudes à la conduite de projet, notamment, sont de nature à qualifier le titulaire de ce master pour des fonctions d'encadrement hors du champ strict de l'enseignement scolaire.

Pré-requis

Pré-requis et conditions d'admission

- ♦ **Master 1 - diplôme requis : licence disciplinaire en lien avec le parcours choisi**
admission sur dossier, y compris VAPP
- ♦ **Master 2 - pré-requis : master 1 correspondant**
admission sur dossier, y compris VAPP

Calendrier

Contenus de la formation

Calendrier et modalités d'inscription - Année universitaire 2025-2026

Consulter le site inspe.unistra.fr à partir de janvier 2025.

Maquette générique MEEF second degré

La maquette répartit les crédits dans les grands domaines d'enseignement

- 1) UE « disciplinaires » : 21 ECTS par semestre.
- 2) UE « professionnelles » : 9 ECTS/semestre.



	S1	S2	S3	S4	Total
Maîtriser les savoirs à enseigner (bloc « disciplinaire »)	12	9	12	12/15	45/48
Concours	↑↓	↑↓	↑↓	↑↓	
Mettre en oeuvre et réguler les enseignements (bloc « didactique et professionnel »)	12	9	10	18/15	54/51
S'initier à la recherche	3	9	8		20
LVE	3	3			6

Étalement de la formation disciplinaire sur les 4 semestres du master

Selon la nature des épreuves, sont rattachés les éléments « préparation concours » dans les blocs disciplinaires ou professionnels

20 ECTS minimum dédiés à la recherche (arrêté Master MEEF)

20 ECTS minimum dédiés au stage en responsabilité (arrêté Master MEEF)

S1+S2 : 600 à 500 h

Objectifs à atteindre en M1 :

- ♦ **Connaissances disciplinaires « fondamentales » en complément de la licence**
- ♦ **Pour la préparation concours : méthodologie**
- ♦ **Dans le développement des compétences professionnelles et le stage : prise en main d'une classe, concevoir et mettre en oeuvre une séquence, développer des connaissances sur l'environnement professionnel**
- ♦ **En recherche : production du mémoire (« produire de la recherche »)**

S3+S4 : 250 à 350 h

M2 principalement dédié à :

- ♦ **Compétences disciplinaires**
- ♦ **Préparation concours : entraînements et simulations**
- ♦ **Accompagnement de stage + acquisition des niveaux de compétences du cahier des charges (référentiel métier) au niveau 2**
- ♦ **Recherche : prolongement de nature professionnelle, exploiter les résultats de la recherche dans sa pratique professionnelle**

Ce schéma peut varier légèrement d'un parcours à l'autre. Cette répartition des ECTS, dans les différents blocs, décidée dans notre académie, doit être comprise comme un cadre permettant une répartition équilibrée des enseignements sans pour autant créer des rigidités inutiles, d'autant qu'un « bloc » peut être travaillé dans différentes UE et réciproquement.